

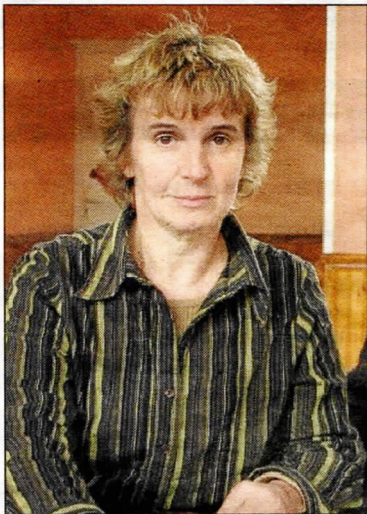
# Au conseil municipal : budget voté, taxes inchangées

Le conseil municipal s'est réuni dernièrement sous la présidence du maire, Sylviane Marouzé. Le vote du budget primitif 2012 constituait la part essentielle de cette réunion.

Auparavant, le conseil s'est penché sur le compte administratif 2011 qui fait apparaître un déficit de 93 221 € en investissement compensé par un excédent de 204 993 € en fonctionnement ; les dépenses les plus importantes ont été la rénovation des trottoirs de la rue du Quesnoy, l'achat d'une tondeuse pour le terrain municipal et la pose des volets du garage ; en tout 41 000 €. Le compte a été approuvé à l'unanimité.

Pour 2012, le budget primitif a été voté pour un montant équilibré à 417 744 € avec des taxes locales inchangées : taxe d'habitation, 13,6 % ; foncier bâti, 15,41 % et foncier non-bâti, 38,51 %.

Les travaux prévus cette année verront se poursuivre la mise en conformité de la bibliothèque et la pose de nouveaux châssis pour un montant de 16 000 € (travaux



Le conseil s'est réuni autour du maire Sylviane Marouzé.

en cours), l'installation de deux cinémomètres aux entrées du village subventionnés à hauteur de 10 000 € par le conseil général, l'achat d'un vidéo-projecteur pour 1 500 €, le renforcement de l'éclairage public avec, en particulier, l'installation de lampes au sodium pour 2 000 € et la mise en sécurité des talus menant à Vertigneul ainsi que l'assainissement du hameau prévus au 2<sup>e</sup> trimestre. ■